

À tous les citoyens
À conserver

URGENCE INTERNET information

RADIO **RESPONSABILITÉ**

TROUSSE
procédures

TELEPHONE

Processus de mise en alerte de Mont-Saint-Hilaire

AVERTISSEMENT
conseils



Ville de Mont-Saint-Hilaire

..... Introduction

Toujours préoccupée par la sécurité des citoyens et leur mieux-être, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a élaboré une nouvelle procédure regroupant des moyens de communication performants, complémentaires et novateurs afin de joindre rapidement les citoyens s'il survenait une situation d'urgence sur le territoire.

..... Deux types d'alerte



NIVEAU 1
DANGER

La Ville possède des renseignements concernant une situation pouvant comporter un risque élevé pour la santé et la sécurité des citoyens.

Ex. : Une panne d'électricité prolongée, un accident provoquant une émanation de produits toxiques, etc.





NIVEAU 2
PRÉVENTION

La Ville possède des renseignements concernant une situation pouvant comporter des risques potentiels pour la santé des citoyens.

Ex. : Un avis d'ébullition préventif, un bris d'aqueduc, etc.

..... Procédure de mise en alerte

-  le signal sonore distinctif diffusé par les véhicules municipaux
-  la radio du **FM 103,3**
La radio allumée
-  le système automatisé de messages téléphoniques
-  le site Internet de la Ville www.villemsh.ca
-  la réception automatisée de la Ville au 450 467-2854

-  les panneaux d'affichage situés :
 - sur le chemin des Patriotes Nord;
 - sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (pont du CN et la Grande-Allée);
 - devant l'hôtel de ville.
-  les panneaux d'affichage de secteurs

..... Le système automatisé de messages téléphoniques

Une des particularités de cette procédure repose sur l'acquisition d'une technologie de pointe permettant à la Ville de transmettre un message téléphonique enregistré aux citoyens visés. Le message est automatiquement déclenché par la reconnaissance de la voix ou laissé sur une boîte vocale.

IMPORTANT : Si vous possédez un numéro de téléphone confidentiel ou un numéro émis par un autre fournisseur que Bell, et que vous souhaitez être avertis au moment d'une alerte, vous devez en aviser la Ville en transmettant vos coordonnées complètes à l'adresse suivante : information@villemsh.ca.



..... Une trousse d'urgence... à l'avance !



VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

Préparez à l'avance une trousse de survie que vous placerez à un endroit accessible par tous les membres de votre famille comprenant, notamment :

- des provisions de base répondant aux besoins de tous les occupants durant une période minimale de trois jours (eau, conserves, etc.)
- des équipements tels qu'une radio portative et une lampe de poche à piles, une trousse de premiers soins, des allumettes, etc.

Pour savoir comment constituer une trousse, visitez : www.preparez-vous.ca

..... L'interaction : gage de réussite de l'opération !

Soyez proactif ! Partagez et faites circuler l'information auprès de votre famille, vos proches, vos voisins ou toute personne de votre entourage pouvant être concernée par la mesure d'urgence en vigueur. C'est dans notre intérêt à tous !



..... Information

Pour de plus amples renseignements sur les mesures d'urgence de la Ville de Mont-Saint-Hilaire : Service de sécurité incendie au 450 467-2854 poste 2237 ou www.villemsh.ca.

Conservez ce dépliant à un endroit approprié et bien à la vue de tous les membres de votre famille.



Ville de Mont-Saint-Hilaire



FM 103,3
La radio allumée